

L'Informateur

www.valcourt.ca

**Ouverture de la piscine municipale
le 29 juin!!**

Procurez-vous votre passe estivale dès maintenant!



ATTENTION:

Retrouvez le
rapport du maire à
la page 11!

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3

Propriété des bacs roulants
Traverses piétonnières
Demandes de permis
État des routes
La Berce du Caucase
Gestion de l'eau potable
Chiens en liberté
Rapport du maire

Chronique Santé 25

Chikungunya

Vie Culturelle 26

Centre Culturel
Musée de l'Ingéniosité

Vie Scolaire 28

Compte rendu sportif
Bourses d'études

Sous le ciel de Valcourt 29

Passion astronomie

Vie Communautaire 30

CABVER
V2030

Sports et loisirs 32

Pickleball
Piscine
Festi-Val Show
Balle-Molle

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Jacinthe Charron

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca



Prochaine séance du conseil:
07 juillet 2026, 19h
En tout temps, vous pouvez faire
parvenir vos questions pour le conseil
au greffe@valcourt.ca

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville	: 1155, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0
Aréna	: 1111, boul. des Cyprès, Valcourt, J0E 2L0
Lundi au jeudi	: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	: 8 h 30 à 12 h (Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone	: 450 532-3313
Télécopieur	: 450 532-3424
Courriel	: ville.valcourt@valcourt.ca

Liste des postes téléphoniques:

Loisirs:	1342
Direction générale et maire:	1328
Greffe:	1340
Trésorerie:	1357
Urbanisme et environnement:	1339
Gestion des eaux:	1348
Travaux publics:	1352



Propriété des bacs de collectes

Avec l'arrivée du beau temps débute la période des déménagements. Comme chaque année, nous souhaitons vous rappeler que les bacs bruns et les bacs bleus sont la propriété de la Ville et doivent demeurer sur place lorsque vous quittez votre résidence. Le bac noir (déchets), quant à lui, appartient au propriétaire de la maison. Il peut donc être emporté lors du déménagement. Le nouveau propriétaire devra alors s'en procurer un en quincaillerie.

Veillez également noter que le nombre de bacs à déchets est limité à un par adresse. Il est toutefois possible de posséder plus d'un bac bleu et plus d'un bac brun.

Enfin, nous vous rappelons l'importance de vous départir des objets dont vous ne voulez plus à l'écocentre, plutôt que de les jeter dans le bac noir ou de les déposer lors de la collecte des encombrants. Cela permet de favoriser leur recyclage ou leur réutilisation, et de réduire la quantité de matières envoyées au dépotoir.



Les traverses piétonnières

Les traverses piétonnières sont aménagées pour permettre aux marcheurs de traverser la rue de façon sécuritaire. Pour qu'elles remplissent bien leur rôle, il est important que chacun adopte de bonnes habitudes.

Automobilistes : arrêtez-vous lorsqu'un piéton souhaite traverser

Lorsqu'un piéton est engagé dans une traverse ou attend clairement pour traverser, les conducteurs doivent s'arrêter et lui céder le passage. Quelques secondes d'attention peuvent prévenir un accident et contribuer à rendre nos rues plus sécuritaires, particulièrement pour les enfants, les aînés et les personnes à mobilité réduite.

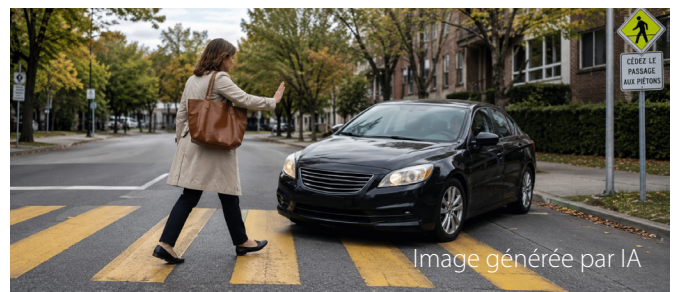
Piétons : utilisez les traverses

Les piétons ont aussi un rôle important à jouer. Lorsque des traverses sont aménagées, elles devraient être utilisées pour traverser la rue. Cela permet aux automobilistes de mieux anticiper vos déplacements et d'assurer votre sécurité.

Il est également important de ne pas demeurer debout à une traverse si vous n'avez pas l'intention de traverser, par exemple en attendant un transport ou un ami. Les conducteurs pourraient croire que vous souhaitez traverser et s'arrêter inutilement, ce qui peut créer de la confusion et nuire à la circulation.

Cyclistes : descendez de votre vélo

Les traverses piétonnières sont réservées aux piétons. Un cycliste qui traverse en roulant n'a pas automatiquement priorité sur les véhicules. Pour bénéficier des mêmes droits qu'un piéton, il doit descendre de son vélo et marcher à côté de celui-ci. En respectant ces règles simples, nous contribuons tous à rendre nos rues plus sécuritaires et agréables pour l'ensemble de la communauté.



VENTE DE GARAGE
Sans permis

LES VENTES DE GARAGES SANS PERMIS SONT AUTORISÉES DU VENDREDI AU DIMANCHE, AINSI QUE LES JOURS FÉRIES ENTRE LES DATES SUIVANTES:

- Du 15 mai au 5 juillet 2026
- Du 4 au 27 septembre 2026

www.valcourt.ca




Faites votre demande de permis pour des travaux durant l'été!

Vous prévoyez des travaux sur votre propriété cet été? Faites votre demande de permis dès maintenant! Un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours ouvrables est à prévoir pour l'analyse d'une demande **complète**, selon l'ordre de réception.

Il est interdit de débiter les travaux avant l'obtention, la signature et le paiement du permis. Sans permis, vous vous exposez à des amendes et pourriez devoir démolir des travaux non conformes.

Les bureaux municipaux seront fermés à compter du 10 juillet à midi. Déposez votre demande rapidement pour un traitement avant les vacances.

Certains travaux ne nécessitent pas de permis (*Règlement de permis et certificats numéro 650*), notamment :

- la pose de bouche d'aération sur le toit ou l'avant-toit des bâtiments à occupation strictement résidentielle;
- les travaux de peinture, de créosotage des murs ou du toit et de goudronnage du toit;
- les travaux de consolidation ou de réparation d'une cheminée pourvu que les dimensions restent inchangées;
- le remplacement des gouttières;
- la réparation des joints du mortier;
- le remplacement des ouvertures (portes et fenêtres) sans modifier l'emplacement ni les dimensions;
- la réparation ou le remplacement des éléments endommagés ou détériorés d'une galerie pourvu qu'elle ne soit pas modifiée (main courante, marches, planchers, etc.);
- l'ajout de prises électriques, commutateurs, éclairages ou divers travaux similaires;
- le remplacement de la robinetterie, de la tuyauterie de distribution de l'eau potable ou d'évacuation des eaux à l'intérieur d'un bâtiment (plomberie);
- l'installation d'un système d'alarme (feu, vol, etc.);
- l'installation d'un évacuateur de fumée (hotte de poêle) dans le cas d'une occupation strictement résidentielle;
- le remplacement ou la modification du revêtement d'un plancher (préart, tuile, céramique, bois, etc.) si la structure du plancher n'est pas modifiée;
- le remplacement d'un drain de fondation;
- les menus travaux de peinture à l'intérieur d'un bâtiment ou d'une construction;
- l'installation d'une thermopompe ou climatiseur dans le cas d'une occupation strictement résidentielle;
- l'installation d'un abribus;
- la plantation d'une haie;
- l'installation d'un crépi sur les fondations;
- les réparations des dommages à la suite d'un dégât d'eau (remplacement de l'isolant et du revêtement des murs ou plafonds);
- le remplacement du revêtement de la toiture par les mêmes types de matériaux;
- le remplacement du revêtement des murs extérieurs par les mêmes types de matériaux;
- l'installation d'un module de jeux pour enfant ou d'équipement de loisir non fixé au sol;
- l'aménagement paysager et l'aménagement des espaces libres

Attention, dans certains secteurs de la Ville, notamment le Boisé du Ruisseau et la rue St-Joseph, certains de ces travaux demandent un permis. Il demeure de votre responsabilité de valider la nécessité d'obtenir un permis et de respecter la réglementation municipale en vigueur.

En cas de différence, le règlement officiel prévaut.

La zone neutre

Avec l'augmentation du coût de la vie et notre conscience écologique collective qui s'améliore, plusieurs se tournent vers l'achat d'items usagés, achats principalement faits en ligne! Afin de sécuriser ce genre de transactions, la Ville de Valcourt vous offre une «zone neutre» dans le stationnement de l'Hôtel de Ville. Cette zone, sous surveillance constante de caméras, peut servir à effectuer des transactions d'achats en ligne, mais également à l'échange de la garde d'enfants, dans les situations plus délicates, ou autres rencontres qu'on ne souhaite pas faire à notre domicile. Il est à noter que les images enregistrées par la caméra ne peuvent être partagées qu'à un policier dans le cadre d'une enquête policière. Également, le stationnement est interdit dans la zone neutre, sauf pour les gens qui effectuent une transaction.



FERMETURE ESTIVALE

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Prenez note que l'Hôtel de Ville
Sera fermé pour les vacances
du 10 juillet à midi au 3 août, 8h30

Pour une urgence, composez le
450 532-3313 poste 1343

www.valcourt.ca

État des routes

Au cours des dernières semaines, plusieurs citoyens nous ont fait part de leurs préoccupations concernant l'état de certaines rues de la municipalité. Sachez que nous sommes bien conscients que certains secteurs sont particulièrement endommagés et que cette situation est prise au sérieux.

La ville travaille continuellement à améliorer et réparer son réseau routier, en fonction des priorités et de la capacité de payer des citoyens. Malheureusement, les coûts liés à la réfection des rues ont connu une hausse importante au cours des dernières années, alors que les programmes de subvention ne couvrent pas tous les types de travaux, ni toutes les rues.

Bien que nous aimerions intervenir partout rapidement, il n'est pas possible de réaliser l'ensemble des travaux simultanément sans imposer un fardeau financier important aux contribuables. Les interventions sont donc planifiées de façon responsable, en tenant compte de l'état des infrastructures, des budgets et subventions disponibles et de l'équilibre fiscal de la ville.

Nous remercions les citoyens de leur compréhension et de leur collaboration.

Valcourt
www.valcourt.ca

INSCRIVEZ-VOUS À S.A.M.

Pour être avisé en priorité lors d'avis d'ébullition ou autres événements importants dans la Ville.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour vous inscrire à S.A.M., appelez-nous au 450 532-3313 poste 1338

La berce du Caucase

Depuis plusieurs années, la berce du Caucase a conquis les berges des ruisseaux dans la région (particulièrement sur le ruisseau Brandy où la plante a envahi des kilomètres de bande riveraine) ainsi que sur certains tronçons de la piste cyclable (entre Racine et le Canton de Valcourt). Considérant la présence d'un important réservoir de graines dans le sol, la ville de Valcourt, avec plusieurs autres partenaires, avait mis sur pied en 2017, une large campagne d'éradication.

Puisque les actions menées jusqu'à présent ont freiné la contamination des sols par les graines, mais que le problème est encore bien présent, la Ville de Valcourt a choisi de poursuivre ses efforts afin d'éviter une recrudescence de propagation.

Ainsi, si vous apercevez des plants de berce du Caucase, sur le territoire de la Ville de Valcourt, il est important de nous en aviser par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca ou par téléphone au 450 532-3313 poste 1338. Une équipe de spécialistes s'occupera d'identifier la plante et de la retirer au besoin.

Comment la reconnaître?

La berce du Caucase est une grande vivace de la famille de la carotte.

S'échappant des jardins, elle colonise rapidement les milieux frais, humides et perturbés, comme les berges de cours d'eau, les fossés, les bords de routes et de chemins de fer, les terrains vagues et les champs.

Pouvant atteindre une hauteur de 2 à 5 mètres, la berce du Caucase a une floraison estivale blanche en ombelles aplaties. La tige est quant à elle robuste, avec des taches rougeâtres et des poils blancs et rudes. Les feuilles sont disposées en rosette de 1,5 m de diamètre à 3 folioles irrégulières vertes foncées, dentelées et poilues.

Ne pas confondre avec la berce laineuse!

La berce laineuse, une espèce indigène non envahissante, ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase.

La berce laineuse se distingue de la berce du Caucase par les caractéristiques suivantes :

- Taille plus petite (moins de 3 m)
- Taches rougeâtres absentes de la tige ou peu nombreuses
- Poils blancs souples et abondants sous les feuilles (comme du duvet) et sur les tiges

Impact de la prolifération

La berce du Caucase est très compétitive et développe rapidement des colonies denses pouvant nuire à la biodiversité et à la croissance des plantes indigènes. L'ampleur du problème a conduit plusieurs pays à mener une lutte systématique pour l'éradiquer. Elle représente également un risque pour la santé. Sa sève contient les toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des lésions cutanées parfois graves semblables à des brûlures. Si vous avez été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé au 811.



Économiser l'eau potable à la maison

Vous pouvez éviter de gaspiller l'eau à la maison en réparant les fuites, en modifiant certaines de vos habitudes et en optant pour des modèles d'équipements économes en eau.

Vous trouverez ici des gestes concrets et faciles pour diminuer votre consommation d'eau à l'extérieur de votre résidence.

La consommation d'eau potable peut doubler en période estivale, en raison des usages à l'extérieur. De bonnes habitudes permettent d'éviter le gaspillage d'eau.

Arrosage

La moitié de l'eau utilisée à l'extérieur s'évapore ou ruisselle. Si on arrose de jour, alors que la chaleur est à son maximum, une partie importante de l'eau s'évapore avant même d'être absorbée par les plantes.

Pour éviter ce gaspillage :

- Arrosez tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation;
- Arrosez le plus près du sol possible et évitez l'arrosage par temps venteux;
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas. Il n'est donc pas nécessaire de les arroser.

Règlementation à Valcourt :

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps. Pour connaître la réglementation en lien avec l'arrosage automatique, l'arrosage avec un tuyau poreux ou l'arrosage des parterres, consultez le Règlement 569 *Règlement en lien avec la stratégie Québécoise d'économie d'eau potable* de la Ville de Valcourt.

Nettoyage extérieur

Lorsque vous nettoyez l'extérieur de votre maison, il est possible d'éviter ou de réduire l'usage de l'eau potable. Par exemple, pour laver le revêtement extérieur de votre résidence ou votre stationnement :

- Utilisez une brosse et un balai plutôt qu'un boyau d'arrosage;

Règlementation à Valcourt :

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Récupérer l'eau de pluie

L'une des stratégies pour économiser l'eau potable est la récupération de l'eau de pluie. En effet, l'eau la plus facile à récupérer est celle qui coule des toitures, que l'on collecte à l'aide d'un baril de récupération des eaux pluviales. La Ville de Valcourt a d'ailleurs un programme de subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie. Consultez notre site Web au www.valcourt.ca pour connaître les détails et modalités.

Piscine

Il est possible de profiter des piscines et des spas l'été, tout en adoptant des astuces qui permettent de réduire la consommation d'eau potable :

- Procédez à l'ouverture de la piscine tôt au printemps, sans vidanger l'eau gardée ou accumulée au cours de l'hiver.
- Vérifiez régulièrement le système de filtration, l'entrée d'eau et la paroi de votre piscine afin de détecter les fuites et de les réparer.
- Ne remplissez pas la piscine à plus de 15 centimètres du bord. Cela permettra de diminuer les pertes causées par les éclaboussures.
- Limitez l'évaporation causée par la chaleur en couvrant la piscine d'une toile lorsqu'elle n'est pas utilisée et en maintenant sa température en dessous de 29 °C (84 °F)

Règlementation à Valcourt :

Le remplissage d'une piscine avec l'eau de l'aqueduc est interdit de 6 h à 20 h.

Source : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/economiser/trucs-astuces>

Collecte des RDD: un franc succès!

La MRC du Val Saint François dresse un bilan très positif de ses collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) tenues le 2 mai à Richmond et le 9 mai à Valcourt. Au total, 585 citoyens ont participé aux journées de collecte, permettant de détourner près de 39 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD) de l'enfouissement.

Une mobilisation citoyenne durable

La participation observée confirme l'engagement constant de la population envers une gestion responsable des matières dangereuses.

Selon les observations terrain, cette mobilisation démontre que l'habitude de conserver les RDD tout au long de l'année et de venir les apporter lors des collectes annuelles semble bien ancrée chez les citoyens.

Des quantités significatives récupérées

Les collectes ont permis de récupérer une grande variété de matières, notamment de la peinture, des huiles et des solvants; des pesticides et produits corrosifs; des bonbonnes de propane; des piles, batteries et appareils électroniques; des tubes fluorescents et des ampoules.

À elles seules, les collectes de 2026 représentent 21 tonnes pour le secteur de Valcourt et 18 tonnes pour le secteur de Richmond. Ces résultats sont supérieurs à ceux observés lors des collectes de 2025, confirmant la pertinence et l'efficacité du service.

Une réussite rendue possible grâce à la collaboration

La MRC tient à remercier la contribution essentielle de ses partenaires et bénévoles dans la réussite de ces collectes, notamment pour le soutien logistique et l'accueil des citoyens. Cette année, la MRC a pu compter avec le prêt d'équipement de Remorquage Courteau de Cleveland et de l'entreprise Courtval de Valcourt, ainsi que des bénévoles de la Caisse Desjardins du Val-Saint-Desjardins et de la Maison des jeunes L'Initiative de Valcourt, pour voir à l'accueil des citoyen(ne)s.

Dépôt de RDD à l'écocentre régional

La MRC tient à rappeler aux résident(e)s du Val-Saint-François que l'écocentre régional est ouvert pour la saison estivale jusqu'au 28 novembre 2026. Il est possible d'y déposer les résidus domestiques dangereux en tout temps, de manière sécuritaire, pendant les heures d'ouverture.

L'écocentre est situé au 666, chemin Keenan, dans le Canton de Melbourne. Il est ouvert du mercredi au vendredi, entre 9 h à 17 h, et le samedi, entre 9 h à 15 h.

Un geste concret pour l'environnement

En détournant près de 39 tonnes de matières dangereuses de l'enfouissement, la collecte de RDD contribue directement à protéger les sols et les cours d'eau, à réduire les risques environnementaux en plus de favoriser une gestion responsable et durable des matières résiduelles.



Chiens en liberté : un rappel important pour le bien-être de tous

Au cours des dernières semaines, la Ville a reçu un nombre particulièrement élevé de plaintes concernant des chiens laissés en liberté sur le territoire municipal. Cette situation nous amène à rappeler certaines règles essentielles afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les propriétaires de chiens et l'ensemble des citoyens.

Bien que plusieurs propriétaires considèrent leur animal comme étant doux, obéissant et sans danger, il est important de se rappeler qu'un chien demeure un animal dont les réactions peuvent être imprévisibles. Un bruit soudain, la présence d'un autre animal, d'un enfant ou d'un cycliste peuvent parfois provoquer des comportements inattendus.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que certaines personnes éprouvent une crainte des chiens, peu importe leur taille ou leur tempérament. Le fait qu'un chien soit « gentil » n'enlève rien au sentiment d'insécurité que peut ressentir un citoyen lorsqu'un animal s'approche de lui sans être attaché.

Conformément à la réglementation municipale, tout chien doit être maintenu sous le contrôle de son gardien en tout temps. Dans les endroits publics, il doit être tenu en laisse et le gardien doit être en mesure d'en assurer la maîtrise. Les propriétaires ont également l'obligation de ramasser les excréments de leur animal et d'en disposer de façon appropriée. Les aboiements excessifs ou répétés qui nuisent à la tranquillité du voisinage constituent également une nuisance. Enfin, un chien ne peut se retrouver sur un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire.

Ces règles ne visent pas à restreindre les propriétaires responsables, mais plutôt à assurer la sécurité, la propreté et la qualité de vie de l'ensemble de la communauté.

Nous remercions tous les propriétaires de chiens qui font preuve de civisme et nous invitons chacun à contribuer à un environnement respectueux et sécuritaire pour tous.

Route de rinçage du réseau d'aqueduc

Le nettoyage annuel de tout le réseau d'aqueduc de la Ville de Valcourt se tiendra du 8 au 19 juin. Durant cette période, veuillez laisser couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser. Bien que l'eau puisse être un peu trouble ou teintée de jaune, elle reste potable et sans danger. En la laissant couler un peu avant de l'utiliser, elle redeviendra claire rapidement. Pour faire un rinçage complet et efficace, nous devons fermer certaines valves, ce qui pourrait diminuer le débit d'eau dans certains secteurs.

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés le mercredi 24 juin pour la fête de la Saint Jean-Baptiste



Pour une urgence concernant les infrastructures de la Ville, composez le 450 532-3313 poste 1343



PRENEZ NOTE QUE LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LE MERCREDI 1^{ER} JUILLET POUR LA FÊTE DU CANADA

POUR UNE URGENCE CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE, COMPOSEZ LE 450 532-3313 POSTE 1343



Rappel concernant les sites Bellerive et Carpentier

La Ville de Valcourt souhaite rappeler aux citoyens les règles d'utilisation des sites Bellerive et Carpentier afin d'assurer leur bon fonctionnement et de maintenir ces services accessibles à tous.

Site Bellerive

Le site Bellerive est destiné à la réception des résidus de gazon et des feuilles mortes seulement. Aucun autre type de matière n'est accepté. Les citoyens doivent également s'assurer de ne pas déposer de sacs de plastique, même s'ils sont identifiés comme compostables. Seuls les sacs de papier sont autorisés.

Les citoyens peuvent également se procurer gratuitement du compost sur place. Toutefois, ce compost est offert uniquement pour des besoins résidentiels personnels. Il est interdit à toute entreprise ou personne réalisant des travaux d'aménagement paysager d'utiliser ce compost dans le cadre de contrats ou d'activités commerciales.

Nous rappelons également que le compost mis à la disposition des citoyens se trouve à proximité de la zone de dépôt des feuilles et du gazon. Il ne s'agit pas des matières situées de l'autre côté de la clôture. Cette section est réservée exclusivement aux opérations de la Ville de Valcourt et il est strictement interdit d'y récupérer des matières.

Site Carpentier

Le site Carpentier permet de déposer des branches de moins de 4 pouces (10 cm) de diamètre ainsi que des roches. Pour accéder au site, une clé est nécessaire. Les citoyens doivent se présenter à l'hôtel de ville pour en faire l'emprunt selon les modalités en vigueur. Il n'est pas permis d'y déposer du cèdre, ni du béton ou de l'asphalte.

Nous rappelons que les sites Bellerive et Carpentier sont réservés **exclusivement** aux citoyens de la Ville de Valcourt. La collaboration de tous est essentielle pour préserver la qualité de ces services et en assurer la pérennité.

Merci de votre collaboration!

Nouvelle procédure d'accès à l'hôtel de ville

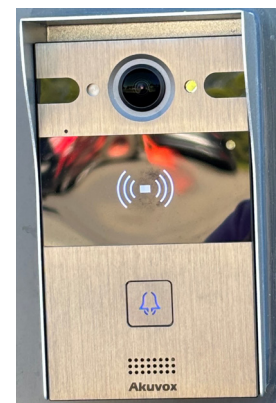
Afin d'améliorer l'accueil des citoyens tout en assurant la sécurité de nos employés, une gâche électronique a récemment été installée à la porte principale de l'hôtel de ville.

Désormais, les visiteurs devront utiliser la sonnette située à l'entrée afin que la porte puisse être déverrouillée à distance par un membre du personnel.

Cette modification a été mise en place puisque la réception n'est pas occupée en permanence. Il arrive en effet que la personne responsable de l'accueil doive s'absenter momentanément de son poste pour répondre à d'autres demandes ou accomplir différentes tâches dans l'édifice. Dans ces situations, il n'est pas possible de laisser la porte d'entrée déverrouillée sans surveillance. Grâce au système de sonnette, l'employée entend l'arrivée des visiteurs, même lorsqu'elle n'est pas physiquement assise à la réception, et peut ainsi se rendre rapidement à l'accueil pour les servir.

Cette installation contribue également à renforcer la sécurité de notre personnel. La réceptionniste se retrouve parfois seule au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et ce système permet un meilleur contrôle des accès au bâtiment.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration et de leur compréhension. Cette mesure vise à offrir un environnement sécuritaire tout en maintenant un service courtois et efficace à l'ensemble de la population.



Rapport du Maire - Ville de Valcourt – ANNÉE 2025

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En vertu de la *Loi sur les cités et villes* et tel que divulgué lors de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport du maire sur la situation financière de notre municipalité. Ce document vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers et le dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2025
2. Les principales réalisations de l'année 2025 et les sommaires des acquisitions d'immobilisations non consolidées
3. Le traitement des élus municipaux



1. Le résumé financier et le rapport des vérificateurs externes

1.1 Résumé financier 2025

Revenus et dépenses

Le résumé financier non consolidé au 31 décembre 2025, préparé par la firme Daniel Tétréault, CPA Inc. nous indique que les revenus de fonctionnement et d'investissement (transferts) de la municipalité ont atteint 6 064 145 \$ tandis que les dépenses se chiffrent à 6 356 337 \$ (voir annexe 1).

À cet effet et en tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc., et moins le revenu d'investissement), les états financiers démontrent que la ville a réalisé un surplus de fonctionnement non consolidé à des fins fiscales de 449 002 \$ (voir l'annexe 1) de plus, l'excédent accumulé non affecté se chiffre à 562 805 \$ et l'excédent accumulé affecté (Aqueduc, égout et hygiène, promotions économiques, etc.) à 2 063 755 \$ (voir annexe 1).

Les écarts de revenu de fonctionnement proviennent essentiellement de la vente de terrains dans le Boisé du Ruisseau Phase 3 durant l'année 2025, revenus qui n'avaient pas été budgétés, pour un montant de 133 050 \$. Également, nous avons facturé le service de dette des infrastructures liées aux ventes de terrains qui représentent 24 841 \$ de plus au budget. Le mouvement du marché immobilier par rapport aux ventes d'immeubles a continué en 2025, nous avons obtenu 64 511 \$ en droit de mutation (taxe de Bienvenue) de plus que le budget. Nous avons eu des revenus des certains services et prêts aux citoyens, notamment la facturation de disposition de neige, au montant de 29 492 \$, somme qui n'était pas prévue au budget.

1.2 Rapport des vérificateurs

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétréault, CPA Inc. à la suite de cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

«À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Valcourt au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux *Normes comptables canadiennes* pour le secteur public.»

2. Les principales réalisations de l'année 2025 et sommaires des acquisitions d'immobilisations non consolidées

Les principaux dossiers traités ont porté sur les éléments suivants :

Administration

- Renouvellement d'équipements informatiques et de caméras de surveillance: remplacement du routeur à l'aréna et autres équipements informatiques. **Total : 13 848 \$**
- Achat du véhicule Ford Maverick pour l'utilisation par les différents services (technicien, inspecteur, etc.) et autres fonctions ou activités administratives. **Total : 42 783 \$**
- Honoraires professionnel pour les plan et devis du prolongement de la rue Montcalm. **Total : 95 712 \$**

Travaux public - voirie et infrastructures

- Réfection du réseau routier (rue Blanchard). **Total : 51 667 \$**
- Finalisation des travaux de réseaux et voirie, rue Bernier (230 m) et Bellerive (195 m), Renouvellement de conduite. **Total 142 128 \$**
- Acquisition de lampadaire solaire à la Place de la Samare. **Total : 31 465 \$**
- Achat d'une remorque fermée pour la gestion des eaux. **Total : 24 711 \$**
- Réfection complète de la rue Place Maisonneuve – asphaltage et bordure **Total : 253 815 \$**
- Remplacement d'un camion par l'achat d'un F-150 XL 2025 au service des travaux publics. **Total : 55 214 \$**
- Mise à jour du plan d'intervention de la conduite régional. **Total : 5 249 \$**

Hygiène du milieu

- Mise à niveau du surpresseur des Érables. **Total : 192 265 \$**
- Achat d'échantillonneur portatif GLS & accessoires – Eaux usées. **Total : 7 743 \$**
- Développement d'une application informatique pour le suivi des compteurs d'eau et la facturation des ICI. **Total : 4 254 \$**
- Pompage & déshydratation des boues dans les étangs 1-2 et 3. **Total : 138 068 \$.**
- Traitement des étangs 1 et 2 (Bactagène). **Total : 21 864 \$**

Loisirs et culture

- Achat et installation de lumières LED au terrain de balle. **Total 15 742 \$**
- Installation de lignes « permaligne » sur le terrain de soccer. **Total : 12 619 \$**
- Travaux divers à la piscine : Installation de séchoirs à mains dans les vestiaires, peinture du toit et travaux de finition de plafond. **Total : 6 537 \$**
- Achat de barrières – Place de la Samare et Parc Champêtre. **Total : 20 995 \$**
- Modification de la salle au sous-sol et aménagement de la cuisine (poêle et hotte) au centre communautaire. **Total : 99 359 \$**
- Achat d'haut-parleurs à l'Aréna. **Total 5 433 \$**
- Installation d'accès par cartes magnétiques au centre communautaire. **Total : 4 925 \$**

3. Projets en cours ou envisagés pour l'année 2026

Administration

- Renouvellement de certains équipements informatiques (Serveur Tokapi, ordinateurs portables et imprimantes)
- Caméras de surveillance supplémentaires
- Achat et installation d'un panneau électronique (aréna)
- Sélection et/ou implantation de logiciel de gestion d'actifs
- Achat de défibrillateur de l'aréna
- Installation d'une gâche électrique avec ouverture automatique à l'hôtel de ville

Travaux public – voirie et infrastructures

- Réfection du réseau routier (350 m Boulevard des érables)
- Réalisation des travaux réseaux et voirie rue Montcalm, selon l'obtention de la subvention PRIMEAU
- Agrandissement du garage (bureau et salle de pause)
- Achat d'un rouleau compacteur
- Mise à jour et uniformisation des panneaux d'affichage de rue

Hygiène du milieu

- Amélioration de l'alimentation du système de chloration de l'usine Bowker
- Réfection de la clôture existante au réservoir Carpentier
- Remplacement du système de chloration au complet, incluant l'instrumentation et les contrôles du réservoir Carpentier
- Remplacement de la porte du bâtiment de services au réservoir Bonsecours
- Mise à jour du plan d'intervention
- Mise à niveau de la télémétrie des panneaux de contrôle dans le réseau d'égout aux postes Bellerive, Cartier, Bissonnette et à l'usine d'épuration
- Panneaux de contrôle - Stations de pompage Cartier, Bellerive et Bissonnette
- Achat et installation d'une génératrice au poste Cartier

Loisirs et culture

- Installation de toilettes extérieures au centre communautaire, à la patinoire extérieure et autres
- Lampadaire solaire pour le sentier multifonctionnel - Une partie du Parc Champêtre
- Remplacement du véhicule des loisirs - Ford Ranger
- Conteneur à la patinoire extérieure (revêtement + isolation)
- Travaux divers à l'aréna : Porte de sécurité à la réception, installer séchoirs à mains dans la salle de bain du bureau
- Installation d'affiches d'accueil au parc Champêtre et au parc hivernal
- Installer un abreuvoir au parc à chiens
- Ameublement au parc de la Samare
- Accès par cartes magnétiques à la Libellule et au Ciboulot
- Lumières DEL et isolation du grenier au Centre communautaire

4. Traitement des élus municipaux

Conformément à l'exigence de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici les salaires et allocations du maire et des conseillers de la Ville de Valcourt pour l'année 2025 :

Conseil Municipal	Rémunération annuelle	Allocation annuelle
Maire	25 438 \$	11 055 \$
Conseillère siège #1 avant l'élection	8 864 \$	3 233 \$
Conseiller siège #1 après l'élection	1 593 \$	646 \$
Conseillère siège #2	10 099 \$	3 880 \$
Conseiller siège #3	9 499 \$	3 880 \$
Conseiller siège #4	9 079 \$	3 880 \$
Conseiller siège #5	9 139 \$	3 880 \$
Conseiller siège #6	9 979 \$	3 880 \$

Voici les montants versés par la MRC du Val-Saint-François, pour l'année 2025, et ce, pour la présence du maire, ou de conseillers, aux réunions, conseils d'administration et autres comités :

Conseil de la MRC	Rémunération annuelle	Allocation annuelle
Conseiller	2 905 \$*	1 452 \$*

*un seul conseiller

Si vous avez des questions en lien avec le présent rapport du maire, vous pouvez contacter notre trésorier, monsieur Gerson Saenz, au 450 532-3313 poste 1351. Il vous est également possible de faire parvenir vos questions et vos commentaires au conseil municipal en envoyant un courriel au greffe@valcourt.ca.



APPEL D'URGENCE

COMPOSEZ LE **911**

Témoign ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le 911!

~~*4141
310-4141~~

Visionnez notre vidéo explicative



APPEL NON URGENT

TROUVEZ UN POSTE



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre POSTE!

819 826-3755

À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Exercice terminé au 31 décembre 2025

Ville de Valcourt | 42055



ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
		Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 225 870
Débiteurs (note 5)	2	3 329 037
Prêts (note 6)	3	2 947 520
Placements de portefeuille (note 7)	4	3 984 282
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	6 554 907
		6 931 802
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	900 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	400 000
Revenus reportés (note 11)	12	680 103
Dette à long terme (note 12)	13	1 053 190
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	6 463
Autres passifs (note 14)	15	2 871
	16	8 198 625
		8 828 228
		1 413 175
		1 413 175
		11 198 366
		11 697 464
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(4 643 459)
		(4 765 662)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	24 269 267
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	24 870 885
Stocks de fournitures	20	1 571 618
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	21 902
Autres actifs non financiers (note 18)	22	18 674
	23	4 786
		25 862 787
		26 513 628
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	21 219 328
		21 747 966
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	21 219 328
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	21 747 966
	27	21 219 328
		21 747 966

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	3 931 536	4 137 660	4 211 331				4 211 331
2 Compensations tenant lieu de taxes	217 363	206 390	197 733				197 733
3 Quotes-parts						230 171	230 171
4 Transferts	192 050	245 532	239 660			1 422	241 082
5 Services rendus	856 186	729 396	809 229			11 614	820 843
6 Imposition de droits	142 492	95 750	172 437				172 437
7 Amendes et pénalités	19 398	15 400	21 800				21 800
8 Revenus de placements de portefeuille						1 008	1 008
9 Autres revenus d'intérêts	183 749	101 800	106 532				106 532
Autres revenus							
10 Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables							
11 Autres	802 965	112 790	235 033			953	235 986
12 Effet net des opérations de restructuration							
13	6 345 739	5 644 718	5 993 755			245 168	6 238 923
Investissement							
14 Taxes							
15 Quotes-parts							
16 Transferts	1 504 532		70 390				70 390
17 Imposition de droits							
Autres revenus							
18 Contributions des promoteurs							
19 Autres							
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux							
21 Effet net des opérations de restructuration							
22	1 504 532		70 390				70 390
23	7 850 271	5 644 718	6 064 145			245 168	6 309 313

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus	24	7 850 271	5 644 718	6 064 145		245 168	6 309 313
Charges							
Administration générale	25	1 005 095	1 228 468	1 180 731	54 985	41 256	1 276 972
Sécurité publique	26	488 814	496 620	492 449		211 428	703 877
Transport	27	416 231	532 544	521 677	494 583		1 016 260
Hygiène du milieu	28	1 047 683	1 025 697	985 472	867 997		1 853 469
Santé et bien-être	29	72 294	96 525	64 275			64 275
Aménagement, urbanisme et développement	30	694 344	365 060	334 274	11 848		346 122
Loisirs et culture	31	885 516	922 260	911 533	122 329		1 033 862
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	284 198	323 955	314 184		8 214	322 398
Effet net des opérations de restructuration	34					220 716	220 716
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	1 281 779		1 551 742 (1 551 742 (
	36	6 475 954	4 991 129	6 356 337		481 614	6 837 951
Excédent (déficit) lié aux activités	37	1 674 317	653 589	(292 192)		(236 446)	(528 638)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités							
Moins : revenus d'investissement	1	1 674 317	653 589	(292 192)	(236 446)	(528 638)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	2	(1 504 532)	()	70 390)	()	70 390)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	3	169 785	653 589	(362 582)	(236 446)	(599 028)	
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	4	1 281 779		1 551 742	43 636	1 595 378	
Amortissement	5						
Produit de cession	6						
(Gain) perte sur cession	7						
Réduction de valeur / Redassement	8	1 281 779		1 551 742	43 636	1 595 378	
Propriétés destinées à la revente	9	413 379		47 665		47 665	
Coût des propriétés vendues	10						
Réduction de valeur / Redassement	11	413 379		47 665		47 665	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	12						
Remboursement ou produit de cession	13						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	14						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	15						
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	432 573)	452 149)	451 198)	16 136)	467 334)	
Affectations	18	(432 573)	(452 149)	(451 198)	(16 136)	(467 334)	
Activités d'investissement	19	60 393)	173 670)	(5 628)	7 785)	2 157)	
Excédent (déficit) accumulé	20						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	55 658	62 440	61 994		61 994	
Excédent de fonctionnement affecté	22	(148 675)	(90 210)	(367 059)	(322)	(367 381)	
Réserves financières et fonds réservés	23			(37 188)		(37 188)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	24						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	25	(153 410)	(201 440)	(336 625)	(8 107)	(344 732)	
	26	1 109 175	(653 589)	811 584	19 393	830 977	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 278 960		449 002	(217 053)	231 949	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	1 504 532	70 390		70 390
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (51 045)(56 631)(7 785)(64 416)
Sécurité publique	3 () () () () (
Transport	4 (1 623 321)(555 755)() (555 755)
Hygiène du milieu	5 (1 015 549)(228 973)() (228 973)
Santé et bien-être	6 () () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 () () () () (
Loisirs et culture	8 (270 821)(144 616)() (144 616)
Réseau d'électricité	9 () () () () (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 () () () () (
	11 (2 960 736)(985 975)(7 785)(993 760)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (167 490)() () () (
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 () () () () (
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	653 000			
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	60 393	(5 628)	7 785	2 157
Excédent accumulé	16				
Excédent de fonctionnement non affecté	17	552 373	353 645		353 645
Excédent de fonctionnement affecté	18	92 597	343 944		343 944
Réserves financières et fonds réservés	19	705 363	691 961	7 785	699 746
	20	(1 769 863)	(294 014)		(294 014)
	21	(265 331)	(223 624)		(223 624)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	588 740	647 059
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 063 755	2 189 126
Réserves financières et fonds réservés	3	1 033 251	1 009 814
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (1 338 798)(1 375 987)
Financement des investissements en cours	5	(391 538)	(167 913)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	19 263 918	19 445 867
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	21 219 328	21 747 966

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	562 805	404 071
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	25 935	242 988
	11	588 740	647 059

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ matières résiduelles	12.1	12 015	12 015
▪ promotion communautaire, résidentielle	12.2	83 182	83 182
▪ aménagement rue st-joseph	12.3	3 573	3 573
▪ année suivante	12.4	73 139	73 139
▪ nouveau développement	12.5	392 045	392 045
▪ Valcourt 2030	12.6	60 000	60 000
▪ promotion du soccer	12.7	1 507	1 507
▪ Mise à niveau des édifices	12.8	100 000	
▪ restructuration	12.9	116 151	116 151
▪ service administratif	12.10	81 546	81 546
▪ case stationnement	12.11	7 200	7 200
▪ parcs et terrains de jeux	12.12	16 932	17 402
▪ assurances collective	12.13	37 895	41 215
▪ vacances reportés	12.14	2 151	2 151
▪ promotion industrielle	12.15	458 641	528 000
▪ réfection des rues	12.16	266 452	480 000
▪ OMHS sur immobilisations	12.17	121 326	150 000
▪ centre communautaires	12.18		30 000
▪ eau potable régional	12.19	150 000	50 000
▪ entrée de ville	12.20	60 000	60 000
▪ Politique familial	12.21	20 000	
	13	2 063 755	2 189 126
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	2 063 755	2 189 126

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪ Eau potable	18.1	300 000
▪ Eaux Usées	18.2	300 000
	19	600 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	351 974
Organismes contrôlés et partenariats	24	318 859
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	56 665
Organismes contrôlés et partenariats	26	14 612
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	10 000
Autres		20 000
▪	32.1	
	33	433 251
	34	1 033 251
		409 814
		1 009 814

**AUCUN PERMIS REQUIS
SI VOUS DÉTENEZ UN
FOYER RÈGLEMENTAIRE**

**PERMIS OBLIGATOIRE
SI VOUS N'AVEZ PAS
D'INSTALLATION
CONFORME
OU POUR FAIRE DES
FEUX D'ARTIFICES**

**FEUX DE
CAMP**

**PERMIS EN LIGNE AU
WWW.RIPIV.CA/DEMANDE
-DE-PERMIS-DE-FEU/**

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	8 072 100	8 708 900
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	391 538	167 913
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	56 665	56 665
Débiteurs	8	1 658 181	1 843 783
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	6 748 792	6 976 365
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13	157 442	172 863
Endettement net à long terme	14	6 906 234	7 149 228
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16		
Autres organismes	17		
Endettement total net à long terme	18	6 906 234	7 149 228
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)			
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	19		
	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	6 906 234	7 149 228
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

TRANSPORT
 Pierre-Luc
VERRIER
 DRYBOX / FLATBED / CITERNE
 819.823.2542

PHYSIOTHÉRAPIE
 St-François
 Membre de
 PHYSIOTHÉRAPIE
UNIVERSELLE
 PHYSIOTHERAPIEUNIVERSELLE.COM

Jacob Delorme
 450 830-2999
 Jason Lussier
 819 620-7316


PAVÉ EXCAVA
 AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Survolage • 7/24
 Agricole • Industriel
 Déverrouillage de portières

Sans limites
 REMORQUAGE & TRANSPORT WATERLOO & RÉGION
 640 rue Principale
 St-Joachim-de-Shefford | **450 539-6434**

 **familiprix**
 VALCOURT
*Une équipe de quartier
 à l'écoute de vos besoins!*

 825A rue Saint-Joseph
 Tél : (450) 532-6000

 **GARAGE
 MÉCANIQUE RT**
ROGER TYCHIE
 MÉCANIQUE GÉNÉRALE
 350, 11e RANG
 BONSECOURS, QC, J0E 1H0
 garagemecanique@gmail.com
819-640-9119 / 450-535-6510

lespilliersdelestrie.com
 DES VRAIES FONDATIONS STABLES

PILIER
 LES
DÉ L'ESTRIE
 LIVRAISON DE BÉTON ET
 MINI-BÉTONNIÈRES
 COFFRAGE DE BÉTON
 CLÉ EN MAIN
 PILIERS DE BÉTON
 PRÉFABRIQUÉS AVEC SEMELLE
L'inébranlable porte un nom

450 574-8397 • 819 575-8305
 CLIMATHERMOCPL.CA

**CLIMATHERMO
 CPL**

Salon Josée
 coiffure pour homme

 Josée Bombardier
 Coiffeuse
Sans rendez-vous
 450.532.3184


PLOMBair
 5573, chemin de l'Aéroport, Valcourt
 450 532-3422
 www.plombair.com
 • plomberie
 • chauffage
 • ventilation
 • climatisation
 • réfrigération
 • géothermie
 • gaz naturel
 Partenaires certifiés
 énérgir
 CMMTQ

Chronique Santé

Ce mois-ci, nous allons parler du chikungunya. Est-ce qu'il s'agit du cri d'équipe de la tortue venant de l'espèce *Testudo Ninja Mutans Adolescentis*? Selon la grande encyclopédie des animaux, il faut toujours faire bien attention à bien différencier le chikungunya d'avec le kawabunga.



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:
familiprix

Suivez-nous sur:
familiprix.com

825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T: 450 532-6000
F: 450 532-6040
s7011proprio@familiprix.ca

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi: 9h à 18h
Jeudi et vendredi: 9h à 19h
Samedi: 9h à 16h

Définition

Le chikungunya (35 points au scrabble) est une maladie virale transmise par les moustiques qui touche principalement les régions tropicales. Bien qu'il soit rarement mortel, ce virus peut provoquer des douleurs articulaires importantes et persistantes.

De son côté le kawabunga (26 points au scrabble), avant d'être popularisé par 4 tortues issues de la Renaissance, était utilisé par les surfeurs qui voulaient exprimer quelque chose comme "C'est au poil".

Historique

Le chikungunya a été identifié pour la première fois en 1952 en Tanzanie. Cela signifie en langage makondé « celui qui se courbe », en référence à la posture adoptée par les malades souffrant. Dernièrement, le virus s'est propagé rapidement grâce aux déplacements humains internationaux et devient un enjeu mondial.

Transmission

La maladie ne se transmet pas directement d'une personne à une autre mais bien par l'intermédiaire d'un moustique infecté. Il s'agit du même mécanisme que le virus Zika ou la dengue.

Symptômes

Les symptômes apparaissent généralement entre deux et sept jours après la piqûre infectée.

- Forte fièvre soudaine
- Douleurs articulaires et musculaires importantes
- Maux de tête, fatigue
- Éruption cutanée.

Les symptômes articulaires peuvent persister parfois pendant plusieurs mois, ce qui n'est pas très « kawabunga » on va se le dire. Les bébés, les personnes âgées et les immunosupprimés sont les plus à risque de complications.

Grossesse

Contrairement au Zika, le chikungunya n'entraîne pas de malformations au fœtus. Par contre, le virus peut être transmis au bébé si la mère est atteinte peu avant l'accouchement. Un bébé naissant infecté nécessitera alors des soins attentifs particuliers.

Traitement

À ce jour, il n'existe pas de traitement antiviral spécifique contre le chikungunya. Le repos, une bonne hydratation et la prise d'analgésiques comme l'acétaminophène sont recommandés. Il existe de plus un vaccin pour les 12 à 64 ans qui peut être administré avant un voyage dans une zone à risque. Des vêtements longs et un bon chasse-moustique seront aussi de mise.

C'est tout pour ce mois-ci! Si 4 représentants de l'espèce *Testudo Ninja Mutans Adolescentis* veulent vider vos inventaires de pizzas, nous ne pourrons pas faire grand chose pour vous aider. Mais si vous avez plus de questions sur le chikungunya, ça nous fera grand plaisir !

Soirée de lancement du Club de lecture d'été TD avec Éducazoo

Vendredi 12 juin, 18 h 30 à 19 h 30

Les enfants de 3 à 12 ans sont invités à venir découvrir plusieurs animaux... parfois étranges au toucher, mais tellement fascinants, lors d'une soirée spéciale organisée à l'occasion du lancement du Club de lecture d'été TD! Cette activité avec Éducazoo sera une belle occasion pour les jeunes d'apprendre, de poser des questions et de s'inspirer de l'esprit du Club. Ils pourront également s'inscrire au club le soir même!

Activité gratuite | Réservation requise au centreculturelbombardier.com



Trouve-Livre

Connaissez-vous le service Trouve-Livre? Il s'agit d'une plateforme de découverte d'ouvrages jeunesse pour les 0 à 5 ans. Grâce à celle-ci, vous pouvez facilement obtenir des suggestions de lectures personnalisées, selon l'âge et les intérêts de votre enfant. Un outil simple, gratuit et pratique pour éveiller le plaisir de lire dès la petite enfance!

Pour y accéder, visitez letrouvelivre.ca

Horaire estival du Centre culturel

Voici l'horaire de la Bibliothèque et du Centre d'exposition pour la période du 22 juin au 7 septembre 2026.

Bibliothèque

Dimanche et lundi : fermée

Mardi : 10 h à 17 h

Mercredi : 13 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 10 h à 16 h

Centre d'exposition

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi et mardi : 10 h à 17 h

Mercredi : 10 h à 20 h

Jeudi, vendredi et samedi : 10 h à 17 h

Heure du conte extérieure

Cet été, le parc du Ciboulot et celui du Centre culturel s'animent en alternance avec Il était une fois...dans le parc! Les petits de 3 à 7 ans pourront découvrir une nouvelle histoire en compagnie de Cynthia. Jeux, surprises et surtout, plaisir seront au rendez-vous!

- 30 juin à 10 h – Mélodies enchantées, parc du Ciboulot
- 7 juillet à 10 h – Plonge!, parc du Centre Culturel
- 14 juillet à 10 h – Le grand voyage, parc du Ciboulot

Activités gratuites | Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Journée des voisins du Val-7

Dimanche 7 juin, 10 h à 17 h

Nous invitons nos voisins résidents du Val-7 (Valcourt, Canton de Valcourt, Racine, Maricourt, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Lawrenceville et Bonsecours)* à venir nous visiter GRATUITEMENT le dimanche 7 juin 2026! En plus de l'exposition permanente Histoires de passions, vous aurez l'occasion de découvrir la nouvelle exposition Territoires d'identité – Les villes de compagnie au Canada qui comprend une section exclusive sur la ville de Valcourt!

* preuve de résidence demandée sur place

Activité gratuite | Aucune réservation requise

Moment d'histoire : Carte postale d'un championnat de course

Cette carte postale, faisant partie des collections du Musée, a été fabriquée aux États-Unis par le grossiste Rudy's Wholesale Distributors. La légende au verso indique qu'il s'agit d'un championnat de course de skimobile tenu au New Hampshire. Ce terme constitue une variante intéressante de l'appellation anglophone snowmobile, plus couramment utilisée pour désigner la motoneige.

Sur l'image, on aperçoit une équipe de course Ski-Doo® aux commandes de motoneiges T'NT, un modèle surnommé Black Dot en raison du cercle noir qui orne son capot. Ces coureurs talonnent une équipe Arctic Cat®, pilotant des modèles Panther®. Un instant figé dans le temps, témoignant de la féroce compétition qui animait les courses de motoneiges de l'époque!

Pour en savoir plus sur les artefacts du Musée, visitez le museebombardier.com/artefacts



Les visites de l'usine BRP sont de retour!

Vous aimeriez visiter l'usine BRP? Cet été est l'occasion parfaite pour le faire grâce au forfait Musée – Usine BRP, une expérience immersive qui allie histoire, innovation et savoir-faire d'ici!

Combinez votre visite du Musée à une visite guidée de l'usine BRP et apprenez-en plus sur la fabrication ainsi que l'assemblage des motoneiges Ski-Doo® tout en découvrant les différents métiers qui y sont reliés.

Les visites sont offertes du lundi au jeudi, du 29 juin au 9 juillet et du 3 au 27 août!

Pour réserver vos billets, visitez notre site Web au museebombardier.com

Horaire estival

Durant la période estivale, soit du 24 juin jusqu'à la fête du Travail, le Musée sera ouvert tous les jours de 10 h à 17 h! Le Musée restera ouvert à la Saint-Jean-Baptiste, à la fête du Canada ainsi qu'à la fête du Travail.

Réservez vos billets au museebombardier.com

Centres de tables décoratifs fabriqués au Fab Lab

Dans les dernières semaines, les membres de l'équipe du Fab Lab ont été mis au défi de réaliser les centres de tables pour l'inauguration de l'exposition temporaire Territoires d'identité : les villes de compagnie au Canada.

À l'aide de la découpe laser et de l'impression 3D, ils ont conçu des versions miniatures de panneaux de signalisation routière directionnels ; ces panneaux que l'on retrouve au bord des routes et des autoroutes pour indiquer les villes et les distances à parcourir. Chaque panneau met en vedette plusieurs villes abordées dans l'exposition, dont Valcourt!

Vous aussi avez un projet spécial à réaliser? Venez au Fab Lab!

Pour savoir comment lancer votre projet, visitez le museebombardier.com/lancer-son-projet/

Compte rendu sportif – Mai 2026 - L'Odysée

Volleyball de plage

Notre établissement sera bien représenté dans cette discipline, et ce, dans plusieurs catégories féminines et masculines. Ce ne sont pas moins de 15 équipes qui participeront aux compétitions. À noter que les équipes sont composées de quatuors en benjamin et de duos en cadet et en juvénile. Les tournois se tiendront de la mi-mai au début du mois de juin.

Cheerleading

Notre équipe a complété son calendrier en avril. Ce fut une belle saison, couronnée encore une fois par plusieurs bannières récompensant les performances de nos athlètes. Nos filles et notre garçon pourront démontrer leur savoir-faire chez nous à l'occasion de L'Odysée en spectacle, un événement qui permet aux élèves et aux membres du personnel de présenter leurs talents musicaux le temps d'une soirée. Le spectacle aura lieu le 30 mai à 19 h.

Hockey balle

Grâce à l'apport indispensable de la Ligue de hockey-balle de Valcourt (LHBV), Le Spyder est présent dans chacune des trois catégories offertes au sein du RSEQ des Cantons-de-l'Est. Après un premier événement, nos M14 présentent une fiche de 0-2, dont une défaite par la marge d'un seul but. Nos M15, pour leur part, ont dominé le premier tournoi en remportant deux victoires convaincantes sans subir la défaite.

Enfin, nos M18, à l'instar des M14, ont dû s'avouer vaincus lors de leurs deux affrontements. Nous espérons le meilleur pour le reste de la saison.

Il reste encore deux compétitions au calendrier de la saison régulière, soit les week-ends des 23 et 30 mai.

Stéphane Bernier
éducateur physique

Vous habitez la MRC du Val-St-François, la MRC d'Acton ou la municipalité de Shefford, St-Joachim-de-Shefford, Warden ou Waterloo?

Vous pourriez être admissibles à une bourse d'études J. Armand Bombardier!

Programmes d'études admissibles :

Diplôme d'études professionnelles (DEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), attestation d'études collégiales (AEC), diplôme d'études collégiales (DEC), diplôme d'études universitaires de premier cycle (BAC). Les bourses accordées sont ouvertes à tous les domaines d'activités.

Critères d'admissibilité :

- Lieu de résidence : Les personnes qui demandent une bourse doivent résider dans les MRC du Val-Saint-François et d'Acton ou dans les municipalités de Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden et Waterloo.
- Être aux études à temps plein.

Critères d'analyse des candidatures :

Le comité de sélection des bourses tient compte des facteurs suivants :

- Situation financière (incluant le revenu de l'étudiant.e autonome, de l'étudiant.e et de son conjoint ou de l'étudiant.e et de ses parents, selon la situation, ainsi que du nombre d'enfants à charge).
- Distance du lieu d'enseignement.

Période d'inscription : 1er juin au 12 juillet 2026

Pour de plus amples renseignements :
philanthropie.fondationbombardier.ca



Contribuez à notre COLLECTE DE FONDS!

En achetant les étiquettes super durables Colle à moi pour identifier les articles de vos enfants, **15% de la valeur de votre commande** sera versée à notre collecte de fonds.



Sélectionnez simplement le nom de notre organisation au moment du paiement, sous l'onglet "Supportez une collecte de fonds".

Fondation La Chanterelle



Merci de votre soutien!

La livraison est gratuite et la commande sera livrée directement chez vous!



Passion astronomie

Par Nancy Parr

Ce mois-ci, je vous présente IC 443, aussi connue sous le nom de nébuleuse de la Méduse. Située dans la constellation des Gémeaux, à environ 5 000 années-lumière de la Terre, cette nébuleuse est un rémanent de supernova, c'est-à-dire les vestiges d'une étoile massive ayant explosé en fin de vie. Les rémanents de supernova sont souvent composés de fins filaments de gaz où se mêlent l'hydrogène (Ha), visible en rouge, et l'oxygène ionisé (OIII), visible en bleu. IC 443 a été découverte en 1857 par l'astronome germano-français Hermann Goldschmidt. L'image présentée ici est le résultat de l'empilement de 121 poses de 300 secondes chacune, pour un temps d'exposition total de 10 heures et 5 minutes.



IC 443 Nébuleuse de la Méduse - Jellyfish Nebula / Version HOO / 121 x 300 sec / ZWO ASI294MC Pro @ Gain 120 -20°C / Askar 103APO F/5.4 @ 560mm / 103APO Reducer 0.8x / IDAS NBZ 2026-02-12 & 13 Nancy Parr





15 juin

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂNÉES

En juin, surveillez l'Escouval, une escouade de bénévoles qui fera un vox pop pour sensibiliser à la maltraitance envers les aînés. N'hésitez pas à jaser avec eux, c'est ensemble qu'on peut agir sur cet enjeu! Pour plus d'information, suivez la page Facebook du CABVER.

Confidentialité : 0 (Public)



PRÉVENIR LA FRAUDE, ÇA DÉBUTE AVEC VOUS



Dans le cadre du mois de la prévention de la fraude, nous vous invitons à une rencontre pour apprendre à détecter, éviter et signaler les arnaques.

Atelier animé par un policier de la Sûreté du Québec qui discutera avec vous de :

- La fraude amoureuse ;
- La fraude grands-parents ;
- La fraude du faux représentant.

Discuter | Dénoncer
Détecter | Décourager

16 juin 2026 à 10h00

Endroit : Centre d'action bénévole de Valcourt

950 rue St-Joseph, Valcourt



Prenez note de l'horaire estival du CABVER

- Fermé les vendredis du 19 juin au 4 septembre inclusivement
- Fermé les 24 et 29 juin
- Fermé du 16 juillet 16h au 17 août 9h.



Un nouveau répertoire pour mieux soutenir les aînés du Val-Saint-François

La Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François (TCAVSF) est fière d'annoncer que, depuis le mois de mars 2026, un **tout nouveau répertoire des activités destinées aux personnes aînées du territoire est accessible en ligne**. La page se veut un outil concret pour mieux informer, connecter et soutenir la population.

Accessible dès maintenant, ce répertoire regroupe une variété d'activités, de services et d'initiatives offerts aux aînés dans la région. Il est hébergé sur le site de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Val-Saint-François, qui a généreusement accepté de soutenir le projet.

- <https://entre-val.com/table-de-concertation-des-aines-du-val-saint-francois/>

Un outil pour les aînés... et pour tout le milieu

Bien qu'il soit d'abord destiné aux personnes aînées, ce répertoire vise également à :

- Mieux coordonner les efforts des organisations du milieu
- Repérer les angles morts dans l'offre de services
- Renforcer les collaborations entre les ressources
- Améliorer la circulation de l'information entre les partenaires

En regroupant en un seul endroit les activités disponibles, la Table souhaite **faciliter la participation sociale des aînés**, un facteur clé de leur bien-être et de leur santé.

Un projet collaboratif et évolutif

Le répertoire a été développé en collaboration avec les membres de la Table, qui ont contribué à son amélioration dans le cadre d'un processus de consultation. Il se veut un outil évolutif, appelé à grandir avec les contributions du milieu.

Les organismes, municipalités et citoyens sont invités à partager leurs activités, événements et services afin d'enrichir le répertoire et d'en faire une référence incontournable pour les aînés du Val-Saint-François.

Pour information ou pour partager vos activités, contactez la coordonnatrice Sonia Trépanier à l'adresse courriel : tableainesvsf@gmail.com

À propos de la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François

La Table de concertation des aînés du Val-Saint-François regroupe des organisations et des acteurs engagés à améliorer la qualité de vie des personnes aînées sur le territoire, notamment en favorisant la concertation, le partage d'information et le développement d'initiatives collectives.

boissons chaudes · pâtisseries ·
musique · surprises

CAFÉ DÉBRANCHÉ

discussions sans wifi

20 JANVIER
17 FÉVRIER
21 AVRIL
19 MAI
16 JUIN

9h30 à 11h30

AU CABVER 950 RUE ST-JOSEPH



Notre implication avec la nouvelle chambre de commerce et industrie du Val-Saint-François Ouest se poursuit! Entrepreneurs des régions de Valcourt et Windsor, nous vous invitons à visiter le ccivsf.ca pour vous joindre au groupe. (Nous utilisons présentement l'ancien site de la Chambre de Windsor, en attendant notre nouveau site Web!) Des activités de réseautage

vous seront proposées sous peu et n'hésitez pas à passer le message! Plus il y aura de membres et plus la Chambre pourra être active!

Deux événements fort populaires de notre calendrier se tiendront en juin : Les Olympiades et Valc'art!

Pour les Olympiades : cette journée de compétitions amicales pour tous les âges aura lieu le 13 juin, de 14 h à 20 h, à l'école secondaire de l'Odysée, beau temps, mauvais temps. (Nous pourrions profiter du gymnase en cas de pluie) Pour cette année, la thématique sera Coupe du monde. Après la portion sportive viendra le visionnement du match Brésil-Maroc en direct et le tout sera accompagné d'un buffet des continents auquel nous invitons les participants à contribuer en fournissant un plat de leur choix. Pour vous inscrire, contacter Virginie au 819 679-2040 ou au interculturel@valcourt2030.org. Il est important de vous inscrire afin de nous permettre de planifier les activités et le repas. Le tout est organisé en collaboration avec le Club Opti-Jeunesse de Valcourt et le SERY.

Pour Valc'art : le 27 juin, de 12 h à 16 h, au centre culturel Yvonne L. Bombardier, venez exprimer votre créativité à travers une série d'ateliers, incluant les fameux mandalas en gouache sur l'asphalte! Cette année, sous la thématique découverte de l'Inde, nous ajoutons même une dégustation de petites bouchées préparées par Aswathy que vous avez peut-être connue chez Cuisine de l'Inde. En cas de mauvais temps, nous aurons également des ateliers à vous proposer à l'intérieur du centre culturel.


Continuez de nous suivre sur les médias sociaux, par l'entremise de notre site Web pour connaître tous les développements de nos projets et les différents événements qui s'ajouteront à notre calendrier!

Kevin Bombardier

Directeur général de Valcourt 2030

Pharmacie Julie Binette inc.

affiliée à



**Parce que vos besoins évoluent,
nous faisons évoluer notre façon de vous accompagner**


Les infirmières que vous connaissez, maintenant dans un nouvel environnement !

Nous avons aménagé trois bureaux entièrement dédiés aux soins infirmiers.

- ✓ Une meilleure organisation des services
- ✓ Un environnement confidentiel et rassurant
- ✓ Un accès rapide à des soins adaptés
- ✓ Une prise en charge simple et efficace

Restez à l'affût, Plusieurs nouveautés vous seront présentées prochainement!

Nous avons à cœur de faciliter votre accès à des soins de proximité



Pour en savoir plus sur nos services infirmiers ou pour prendre rendez-vous

- Clic Santé via le code QR ou au <https://clients3.clicsante.ca/64550>
- Téléphone 450-532-2233 option 2

Ouverture officielle le
12 mai
À l'occasion de la
Journée internationale des infirmières

La ligue de quilles de Valcourt recherche des remplaçants!

La ligue de quilles de Valcourt est à la recherche de remplaçants pour remplacer les joueurs réguliers lors d'absences, pour la saison 2026-2027. Joignez-vous à eux, tous les mercredis avant-midi, au salon de quilles de Richmond. La session est de la fin août 2026 au début mai 2027. Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez Christian au 450 532-3558.

VIENS DÉCOUVRIR LE PICKLEBALL

À compter du 1^{er} juin
ARÉNA DE VALCOURT
 Lundi au jeudi de 13h30 à 16h

GRATUIT

Assurez-vous de

- Avoir des espadrilles propres
- Apportez vos raquettes et balles
- Ne pas manger ni boire sur les terrains
- Ne pas modifier la hauteur du filet
- En cas de fort achalandage, limitez votre partie à 1h

L'horaire est sujet à changement sans préavis.
 Le terrain de pickleball intérieur sera fermé durant les semaines de vacances du 13 juillet au 3 août 2026.

www.valcourt.ca

Valcourt
 VIVRE D'INGÉNOSITÉ

Profitez de l'été à la piscine municipale!

L'été est enfin arrivé et la piscine municipale est l'endroit idéal pour se rafraîchir, bouger et passer du bon temps en famille ou entre amis! L'ouverture de la piscine est prévue pour le 29 juin.

Les tarifs d'entrée sont de 2 \$ pour les jeunes de moins de 14 ans et de 4 \$ pour les personnes de 14 ans et plus. Pour les amateurs de baignade qui prévoient visiter la piscine à plusieurs reprises durant la saison, une passe de piscine est également offerte au coût de 38 \$ par personne (taxes en sus pour les personnes de 15 ans et plus).

Les personnes de moins de 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeur en tout temps.

Important : les passes de piscine doivent être achetées à l'avance auprès de David Bernier. Elles ne sont pas vendues directement à la piscine. Pour vous procurer une passe, communiquez avec lui au 450 532-3313, poste 1342, ou par courriel à loisirs@valcourt.ca.

Veuillez également noter qu'aucun remboursement ne pourra être accordé pour les entrées payées à l'unité avant l'achat d'une passe de saison.

Les passes de piscine sont offertes exclusivement aux citoyens des municipalités participantes à l'entente des loisirs de la Ville de Valcourt.

Au plaisir de vous voir à la piscine cet été!



DR JONATHAN GIRARD, CHIROPATRICIEN

Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!

À RACINE

158 rue du Haut-Bois Racine

Pour rendez-vous: (819) 993-7283, www.chirojonathangirard.ca



FESTI-VAL SHOW

22 AOÛT 2026

TALENTS RECHERCHÉS

TALENT-SHOW AMATEUR

- MUSIQUE • HUMOUR • POÉSIE •
- DANSE • MAGIE • BAND • CHANT •

DE TOUS LES ÂGES!

VIENS PARTAGER TON TALENT À
LA 4IÈME ÉDITION DU FESTI-VAL
SHOW DE VALCOURT ! LA SCÈNE
T'ATTEND ET LE PUBLIC AUSSI !

POUR T'INSCRIRE :

CLIQUE SUR LE LIEN

**OU ENVOI UN COURRIEL À
initiative@cooptel.qc.ca**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JUIN



POUR INFORMATION

☎ 450-532-2281

✉ initiative@cooptel.qc.ca

SESSION D'ÉTÉ

COURS DE GROUPE

MARIE-MAUDE LEBEL

CARIO TONUS MUSCULAIRE
MARDI 17H45
7 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE
100\$*

ENTRAINEMENT HIIT
JEUDI 17H45
9 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE
90\$*

PILATES
JEUDI 9H
9 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE
100\$*

TONUS MUSCULAIRE
VENDREDI 9H
10 JUILLET AU 11 SEPTEMBRE
100\$*

***PRIX EN PRÉVENTE, AUGMENTATION
DÈS LE 29 JUIN!**

**INSCRIPTIONS EN LIGNE :
WWW.VALCOURT.CA**

PAS DE COURS DANS LES SEMAINES DU 20 ET DU 27 JUILLET

BALLE MOLLE MINEURE



**LES MERCREDIS AU TERRAIN DE BALLE
À CÔTÉ DE L'ARÉNA**

**5 À 12 ANS - 18H À 19H
13 À 17 ANS - 19H À 20H!**

GRATUIT POUR TOUS | Aucune inscription requise | APPORTEZ VOTRE GANT

Pour les jeunes de moins de 14 ans, un parent ou tuteur doit être présent en tout temps. Les bénévoles n'assument pas la garde ou la surveillance des participants.

Recherche inspecteur inter municipal

La Ville de Valcourt doit recruter un deuxième inspecteur municipal afin de collaborer avec l'inspecteur actuel pour répondre aux demandes de la population grandissante. Comme le besoin direct de la Ville ne nécessite pas deux inspecteurs à temps plein, nous offrirons aux municipalités environnantes, ayant de moins grands besoins au niveau de l'inspection municipale, un service d'inspecteur inter municipal, assurant ainsi suffisamment de travail pour 2 employés à temps plein.

Description

À ce titre vous aurez notamment à :

- Collaborer avec une ou des municipalité(s) environnante(s) afin d'assurer la gestion adéquate de leur territoire municipal;
- Assurer l'application de la réglementation municipale et des autres lois en matière d'urbanisme et d'environnement pour ces municipalités;
- Analyser les demandes et émettre les permis;
- Faire les inspections, répondre aux demandes concernant la réglementation, etc.;
- Agir en soutien à l'inspecteur municipal de la Ville de Valcourt et assurerez une relève en cas d'absence prolongée.

Profil recherché

- Sens de l'organisation grandement développé ;
- Autonomie, initiative et haut sens des responsabilités ;
- Grande capacité à travailler en équipe ;
- Polyvalent, ordonné et flexible ;
- Rigueur, souci de l'excellence et minutie ;
- Sens aigu du service à la clientèle et une éthique professionnelle irréprochable ;
- Discrétion ;
- À l'aise dans un environnement de travail dynamique et rapide.

Qualifications

- Détenir une attestation d'études collégiales en inspection municipale en bâtiment et en environnement ou autre formation professionnelle pertinente.
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide et une voiture.
- Minimum 2 ans d'expérience dans un poste similaire;
- Maîtrise du français oral et écrit, ainsi que de la suite Office.



Inspecteur inter municipal
Poste permanent | Temps plein

Entrée en fonction immédiate

Avantages

- Salaire annuel de base entre 56,000\$ et 75,000\$;
- Augmentation salariale annuelle;
- Régime de retraite simplifié avec cotisation de l'employeur;
- 13 jours de vacances payés;
- 13 jours de congés fériés payés;
- Remboursement des frais pour activités physiques et de bien-être;
- Semaines de 40 heures réparties sur 4½ jours;
- Assurances collectives;
- 10 jours de congés personnels mobiles;
- Accès familial au PAE;
- Et plusieurs autres avantages!

Vous avez jusqu'au 11 juin 2026, midi, pour nous faire parvenir votre candidature, par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca, à l'attention de Karine Boucher.

La Ville de Valcourt remercie tous les candidats qui feront parvenir leur candidature, cependant, seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Merci de ne pas téléphoner.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.